

St Vaast Sur Seulles



Comité de Rédaction

COMITE DE REDACTION

Responsable de la Publication

André MARIE
Maire











Conception et mise en page

Patricia BONTEMPI
2^{ème} Adjointe

Réalisation

I M B -14400 BAYEUX

Sommaire

	Edito	4	
	Compte rendu du Conseil municipal	5 à 7	
	Conseil communautaire STM	8 à 10	
	Recensement	11	
	Travaux réalisés 2 nd semestre 2018	12 à 13	
	Eclairage public Chemin du Coisel	14 à 15	
	Les Elus du RPI	16	
	Méchoui	17 à 18	
	Randonnées VTT et pédestres	19 à 20	
	Visite à Bridford	21 à 23	
	Soirée lecture	24	
	Commémoration du Centenaire Armistice	25 à 35	
	Arbre de Noël	36 à 38	
	Repas des Aînés	39	
	Faits divers	40	
	Date à retenir	41	
	Divertissement	42 à 44	
			
			



Edito

Une année se termine emportant avec elle de nombreuses célébrités... peine, joie, réussite, échec, bonheur, malheur... sont d'autant d'éléments qui s'opposent et qui composent nos vies, alors bien sûr quand une nouvelle année commence, on espère que les choses s'inverseront et que la nouvelle année sera meilleure, cela s'appelle l'espoir.

L'espoir est la chose la plus importante dans la vie. Il procure aux êtres humains le sentiment d'avoir un but et leur donne l'énergie d'aller de l'avant. **Et de l'espoir, nous en avons pour notre commune à travers les différents projets que nous avons même si le côté financier nous inquiète quelque peu à travers les différentes réformes annoncées et les baisses de dotation constatées depuis quelques années.** Quelle est la commune qui n'a pas de projet ? Mais sans aide, difficile de les réaliser... Grâce à une gestion financière saine, nous avons pu entreprendre des travaux importants, et ce, sans augmentation d'impôt.

Comme à l'accoutumée, la lecture de ce Bulletin annuel retrace les manifestations qui se sont déroulées, qu'elles aient été organisées par les commissions ou par les associations communales. Que tous les acteurs contribuant au dynamisme de notre commune soient ici chaleureusement et sincèrement remerciés.

Nous avons mené à bien une grande partie de notre investissement programmé sur le budget 2018 : Citerne à incendie Chemin David, Jardin du souvenir et accessibilité de l'église, etc.. et non programmé, arrêt de bus, grille du cimetière, monument aux morts. L'aire de jeu, qui fait partie de nos engagements, n'a pu être entreprise cette année. Il s'est avéré que le coût de ce projet est très supérieur à l'inscription budgétaire, quelque soit le fournisseur. Nos recettes nous permettent d'entreprendre ces travaux en 2019, et donc la réalisation devrait se faire dans le 1er semestre. Il faut poursuivre cet élan de développement. Les idées ne manquent pas, et c'est ensemble, toutes générations confondues que nous améliorons notre cadre de vie, tout en développant du lien social. **Le dynamisme associatif, la mobilisation des énergies lors de la commémoration du centenaire de l'Armistice prouvent que chacun peut à sa manière y contribuer.**

Le recensement, organisé nationalement par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) est un acte civique utile à tous : il est nécessaire que chacun y participe. Il est rendu obligatoire par la loi. À partir du 17 janvier 2019 et jusqu'au 16 février 2019, il sera organisé sur le territoire de la commune. Je vous demande de réserver un accueil chaleureux à **Mademoiselle Nadège BLANQUART.**

Pour terminer mon propos, je veux placer mes vœux 2019 sous le signe de l'optimisme pour chasser et combattre les esprits partisans ou chagrins, *de l'altruisme qui engendre générosité et solidarité * de la **tolérance** face aux fanatisme et intégrisme * de la culture qui éveille, et touche la sensibilité, *de la fraternité vecteur de paix et d'harmonie. Toutes ces valeurs mènent à l'épanouissement personnel, familial, à la réussite des projets, à la conquête des défis fixés. Mais pour tout cela, il faut l'indispensable santé, et puisque je place mes vœux sous le signe de l'espoir.



Un grand moment de l'année 2018

Bonne et heureuse année 2019
Votre Maire André Marie



Compte rendu du Conseil municipal

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU

MUNICIPAL

CALVADOS

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal: 11

en exercice: 10

Qui ont pris part à la délibération: 9

COMPTE RENDU DU CONSEIL

de la commune de SAINT VAAST SUR SEULLES

Séance du 16 OCTOBRE 2018

Date de la convocation:
08/10/2018

L'an deux mil dix-huit et le seize Octobre 2018, à 20h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur

André Marie, Maire.

Date d'affichage :

Présents : Mme BONTEMPI Patricia, Mme AGNES Caroline,
FIERVILLE Yvette, HELLIOT-CONIN Yvette,
Claude, MOUCHEL Christophe, FIERVILLE

Mrs MORELLE

Philippe, Mr

Absents : Mr ANNE Dimitri

Absent excusé : Mr Philippe SIMONNE

Mme HELLIOT-CONIN Yvette a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance en évoquant les diverses manifestations qui se sont déroulées au cours de ces derniers mois, et notamment « la lecture à haute voix » qui a eu lieu à la bibliothèque en partenariat avec la CDC Seulles Terres & Mer. Soirée qui a réuni 14 personnes.

Il évoque ensuite des dates importantes :

Le 10 Novembre commémoration du centenaire de l'Armistice à MARTRAGNY organisée par la CDC STM

Le 16, 17 & 18 Novembre exposition sur le centenaire 1914/1918 salle des fêtes de St VAAST/ SEULLES

Le 18 Novembre commémoration à St VAAST sur SEULLES (voir Annexe)

Il laisse Madame Patricia BONENTEMPI présenter l'organisation de cette journée.

TOUR DE NORMANDIE

Monsieur le Maire informe le Conseil du passage du 39ième Tour de Normandie Cycliste qui empruntera la D6 le jeudi 28 Mars 2019. L'organisation du tour sollicite la Mairie afin de prendre les délibérations nécessaires pour assurer la sécurité maximum lors du passage de la course « stationnement interdit sur l'itinéraire »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité donne son accord

COMMISSION DE CONTROLES DES LISTES ELECTORALES

Suite à la réforme portant création du répertoire électoral unique (REU) la commission administrative est remplacée par une Commission de contrôle à compter du 1er janvier 2019.

Pour les communes de moins de 1000 habitants, elle se compose de :

- un conseiller municipal parmi les conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau, ainsi qu'un suppléant.

Sont désignés Madame Yvette FIERVILLE comme titulaire et Madame Yvette HELLIOT-CONIN comme suppléante



Compte rendu du Conseil municipal

- Un délégué du Préfet qui siégeait en commission administrative ainsi qu'un suppléant. Madame Henriette LETAVERNIER est déjà déléguée elle sera suppléée par.....

-Un délégué du tribunal Administratif qui siégeait en commission administrative ainsi qu'un suppléant. Monsieur Alexandre LEVESQUE est déjà délégué il sera suppléé....

Vote unanime du conseil Municipal

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICE de la CDC Seules Terre & Mer. Service Technique et service juridique.

Voir Annexe.

Vote unanime du Conseil

RETRAIT du SDEC de la COMMUNE DELEGUEE de PONT FARCY

La commune de PONT FARCY, faisant parti de la nouvelle commune de TESSY-BOCAGE, a demandé son retrait du SDEC ENERGIE par délibération du 5 Avril 2018.

Le Conseil municipal approuve ce retrait au 31 Décembre 2018-

ADHESION de la Communauté de Communes VALLEES de L'ORNE et De l'ODON
Cette Communauté a émis le souhait, par délibération en date du 28 juin 2018 d'être adhérente au SDEC ENERGIE afin de pouvoir lui transférer ses compétences « énergies renouvelables » et Eclairage Public ». Par délibération du 20 septembre 2018, le Comité syndical a approuvé cette demande d'adhésion.

Le conseil Municipal approuve cette demande d'adhésion.

APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT.

Après présentation des dispositions prise dans ce rapport le Conseil Municipal approuve le présent rapport de la CLETC De la CDC STM et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires.

Vote unanime du Conseil Municipal

ACTION SOCIALE

Monsieur le Maire présente la possibilité d'octroyé des bons d'achats à Madame la Secrétaire au titre de l'Action sociale. Ces bons d'achat sont limités à une valeur de 200€

Soit 50€ par trimestre.

Vote unanime du Conseil Municipal.

AIRE de JEU

Comme prévu dans le budget, et engagement pris par les candidats aux élections municipales de 2014 Monsieur le Maire propose l'étude réalisée près de 3 établissements pour la réalisation de l'aire de jeu. Il donne la parole aux membres du Conseil.

Trois devis : un de la Sté KGM MAT pour un montant de 12503.32ttc

Le deuxième par la Sté MULTI SERVICES NORMANDIE pour un montant de 16077.83€

Le troisième par la Société HUSSON pour un montant de 21238€20.

Ces prix s'entendent tout compris clé en main aux normes obligatoires pour la sécurité des enfants.

Au vu des montants relativement élevés pour cette réalisation, le débat s'instaure sur le bien fondé de ce projet. Monsieur le Maire insiste sur le fait que même si ce projet a été sous-évalué lors du budget, il n'en demeure pas moins que celui-ci a été voté à l'unanimité le 28



Compte rendu du Conseil municipal

Mars 2018, et que les recettes bien supérieures aux prévisions, (d'un montant de plus de 15000€), autorise la dépense complémentaire et ne met pas en cause la gestion de notre budget. Monsieur le Maire décide de **surseoir momentanément** à ce projet dans l'attente de nouveaux devis. Il précise que cet investissement est attendu par les jeunes familles et qu'il profitera aux locataires des gîtes.

ARRET DE BUS.

Suite à la réclamation d'une conductrice d'un village voisin, Monsieur le Maire donne la parole à son adjoint, vice président du SIVOS. En effet une vieille habitude s'est instaurée lors du ramassage scolaire, de prendre les enfants au plus proche de leur domicile, ce qui multiplie les arrêts du bus scolaire. Le Conseil décide donc d'instituer un seul et unique arrêt sur la D173 A au niveau du transformateur au croisement avec le chemin David. Celui-ci sera effectif à la rentrée des vacances scolaires de la Toussaint. **Confirmation de la CDC SEULLES ,TERRE & MER que ce dossier n'est pas de leur compétence.**

Vote unanime du Conseil pour les démarches nécessaires à ce dossier.

PROJECTION de l'INVESTISSEMENT.

Monsieur le Maire souhaite que le calendrier des investissements soit respecté en précisant que les subventions et dotations font l'objet **d'un engagement de non commencement de travaux.**

Les prévisions :

- *Cœur de bourg
- *Stationnement chemin du coisel,
- *Sur D173A niveau des Morins
- *Chemins des goutriaux
- *Protection des flancs de la Halte randonnée.

Monsieur le Maire précise que l'on se doit de respecter nos engagements, et qu'il n'est pas possible de sortir des projets au gré du temps. Ces investissements à venir sont financièrement importants, il faut donc bien les programmer après étude de faisabilité.

La séance est levée à 22h45

André MARIE

Maire



Seules Terre et Mer

L'an deux mille dix-huit, le mardi 10 juillet, à 17h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes Seules Terre et Mer se sont réunis dans la salle de conférence de la communauté de communes Seules Terre et Mer 10 place Edmond Paillaud à Creully sur Seules, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis de MOURGUES, Président. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers communautaires le mardi 3 juillet 2018. Un complément d'ordre du jour a été envoyé le vendredi 6 juillet 2018. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la communauté de communes le mardi 3 juillet 2018 et l'ordre du jour rectifié a été affiché le vendredi 6 juillet 2018.

Sont présents les Conseillers communautaires suivants :

Amandine BASLEY, Catherine BLOUET (jusqu'au point XX), Marie-France BOUVET-PENARD, Jean CHANAL, Ginette CLAIR, Didier COUILLARD, Alain COUZIN (à partir du point IV jusqu'au point XIV puis à partir du point XX), Yves de JOYBERT, Jean-Louis de MOURGUES, Marcel DUBOIS, Jean DUVAL, Geoffroy JEGOU du LAZ, Yves JULIEN (jusqu'au point XVII puis à partir du point XX), Jean-Pierre LACHEVRE, Sylvie LE BUGLE, Gérard LECOQ, Jean-Luc LEON, Daniel LESERVOISIER, Gérard LEU, Frédéric LEVALLOIS, André MARIE, Christian MARIE, Joël MARIE, Alain MIREY, Philippe ONILLON, Colette ORIEULT, Thierry OZENNE (Jusqu'au point XII puis du point XIV au point XVII), Alain PAYSANT, René PETRICH, Nadège PONSARDIN, Chrystèle POUCHIN (à partir du point IV), Olivier QUESNOT (à partir du point VII jusqu'au point XII puis à partir du point XVI), Hervé RICHARD, Michel RICHARD, Alain SCRIBE.

Ont donné pouvoir :

Edith BARBEDETTE a donné pouvoir à Ginette CLAIR

Yves BEAUDOIN a donné pouvoir à Gérard LEU

Sandrine CHEVALIER a donné pouvoir à Alain SCRIBE

Daniel DESCHAMPS a donné pouvoir à Marcel DUBOIS

Jusqu'au point XVII puis à partir du point XX, Franck DUROCHER a donné pouvoir à Yves JULIEN

Jusqu'au point XII puis du point XIV au point XVII, Virginie SARTORIO a donné pouvoir à Thierry OZENNE

Nombre de conseillers en exercice : 49

Nombre de conseillers présents : 32 jusqu'au point IV puis 34 jusqu'au point VII puis 35 jusqu'au point XIII puis 33 au point XIII puis 34 jusqu'au point XVI puis 35 jusqu'au point XVIII puis 32 jusqu'au point XX puis 34 au point XX puis 33 à partir du point XXI.

Nombre de votants : 38 jusqu'au point IV puis 40 jusqu'au point VII puis 41 jusqu'au point XIII puis 38 au point XIII puis 40 jusqu'au point XVI puis 41 jusqu'au point XVIII puis 36 jusqu'au point XX puis 39 au point XX puis 38 à partir du point XXI.

Le quorum étant atteint, la séance peut se tenir valablement.

Le Conseil communautaire a nommé Sylvie LE BUGLE secrétaire de séance.

I. INSTALLATION DES NOUVEAUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SUITE AUX ELECTIONS MUNICIPALES A AUDRIEU

Monsieur de MOURGUES souhaite la bienvenue aux trois nouveaux élus d'Audrieu : Monsieur le Maire, Monsieur LEVALLOIS, Madame le premier-adjoint, Madame BASLEY, Monsieur le deuxième adjoint, Monsieur MIREY et les déclare installés en tant que conseiller communautaire.

II. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 AVRIL 2018

Le compte rendu de la précédente séance est adopté par le Conseil communautaire à l'UNANIMITE

III. CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE TILLY SUR SEULLES POUR LA REALISATION D'UN CIRCUIT MEDIEVAL

IV. CONVENTIONS AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE



Seules Terre et Mer

V. CONVENTIONS AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BAYEUX INTERCOM POUR LA GESTION ET L'ENTRETIEN DE DEUX CIRCUITS DE RANDONNEES

VI. CONVENTIONS TRANSPORT AVEC LA REGION

VII. AVIS SUR SCOT : ARRÊT DE PROJET N°2

VIII. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC BESSIN URBANISME POUR LE SERVICE INSTRUCTEUR DES ACTES D'URBANISME ET DEMATERIALISATION DU DEPOT DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

IX. GEMAPI : CONVENTION AVEC LES COMMUNES

X. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

XI. CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE VENDES POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT

XII. PROCES-VERBAUX DE MISE A DISPOSITION DE BIENS NECESSAIRES A L'EXERCICE DES COMPETENCES INTERCOMMUNALES

XIII. VENTE MATERIEL AUX COMMUNES

XIV. ACHAT DE TERRAIN EN ZONE ARTISANALE DE CREULLY S/SEULLES

XV. CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LES TRAVAUX DE LA RD 82 A CREULLY SUR SEULLES

XVI. TAXE DE SEJOUR 2019 : COMPLEMENT SUITE A REFORME LEGISLATIVE

XVII. SPANC : HARMONISATION DES TARIFS

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est une nouvelle compétence attribuée à STM. Il a pour but de contrôler la qualité de «s eaux usées sortant de la maison et si celles-ci sont bien reliées à la fosse.

Vous pouvez télécharger directement sur le site :

Formulaire de demande de contrôle de conception et de réalisation des travaux

Formulaire de demande de diagnostic d'un assainissement non collectif

Espace élu Contact Plan du site Mentions légales Conception, hébergement : Net-conception.com

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'UNANIMITE :

FIXE les tarifs SPANC comme suit :

Contrôle de bon fonctionnement	80,00€
Diagnostic dans le cadre d'une vente immobilière	100,00€
Contrôle de conception	70,00€
Contrôle de bonne réalisation des travaux	110,00€
Contre-visite suite contrôle de bonne réalisation des travaux	35,00€



Seulles Terre et Mer

XVIII. SPANC : DEMANDES DE SUBVENTIONS A L'AGENCE DE L'EAU

XIX. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX DE STM AU SYNDICAT D'EAU POTABLE

XX. REDEVANCE SPECIALE: EXONERATION TEOM

XXI. VALIDATION DU CODEC (CONTRAT D'OBJECTIFS DECHETS ECONOMIE CIRCULAIRE)

XXII. VALIDATION DU TRANSFERT DE LA COMPETENCE DE « REALISATION DU PLPDMA» AU SEROC ET ENGAGEMENT DANS LA CONDUITE DES ACTIONS DU PLPDMA

XXIII. DESIGNATION D'UN MEMBRE AU BUREAU

XXIV. DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SYNDICAT MIXTE DE LA SEULLES ET DE SES AFFLUENTS

XXV. DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SYNDICAT MIXTE DE COLLECTEA

XXVI. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS

XXVII. MODIFICATION DE LA CARTE SCOLAIRE

XXVIII. COMPTE-RENDU DES DECISIONS

XXIX. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur de MOURGUES invite les conseillers à se retrouver le premier week-end de Septembre à Tilly sur Seulles pour le lancement des Week-ends essentiels projet porté par Monsieur BEAUDOIN.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur de MOURGUES lève la séance à 19h25.

Tous ces articles peuvent être développés à partir du site internet

« Seulles terre et mer »

LA COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

Le Président de la CDC

Seulles Terre et Mer visite

Les centres de loisirs

Côté Sud

Le groupe Animateurs du CLSH pendant les vacances d'été

JUILLET AOUT 2018

Nous accueillons plus de 130 enfants au quotidien (3- 10ans) et plus de 40 enfants de 11 à 14 ans). Des acteurs qui font le succès de ces Centres

Tous ces articles peuvent être développés à partir du site internet

« Seulles terre et mer »

LA COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

Nous accueillons plus de 130 enfants au quotidien (3-10 ans) et plus de 40 enfants de 11 à 14 ans)

Des acteurs qui font le succès de ces centres



Le Président de la CDC STM visite les Centres de Loisirs Côté SUD

Le Groupe Animateurs du CLSH pendant les vacances d'été juillet et août 2018



Recensement 2019

LE RECENSEMENT dans votre COMMUNE

De SAINT VAAST sur SEULLES

À quoi ça sert ?



C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

[Connaître la population légale de votre commune sur le site Insee](#)

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Un véritable outil pour les élus



Travaux réalisés 2^{ème} semestre 2018



Le Jardin du Souvenir

Inscrit au budget investissement de cette année.
Les travaux ont été réalisés courant septembre par les Entreprises retenues
Marbrerie SARL LEMERRE
Environnement REVET Paysage
Pas de dépassement de l'enveloppe (non subventionné)



Stationnement réservé pour handicap

Cet emplacement a été réalisé dans les normes préfectorales données de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (subventionné)



Travaux réalisés 2ème semestre 2018



Arrêt de Bus et passage piétonnier

Travaux réalisés sur l'enveloppe « imprévus »
Il a été implanté sur la D 173 A au niveau du croisement avec le Chemin David, endroit qui semble le plus adapté et conseillé par le SIVOS suite à un incident d'un usager de la route d'un village voisin.
Cette signalisation a été entreprise afin de sécuriser les enfants qui prennent le bus scolaire. L'aménagement sera complété par un éclairage solaire.
Le coût de cette réalisation est de 780 € auquel il faudra ajouter les travaux d'éclairage du SDEC en 2019 pour environ 2 000 €.



870 €



550 €

Travaux d'entretien réalisés à l'occasion de la Commémoration du Centenaire du 11 novembre 2018



SAINT VAAST SUR SEULLES – Chemin du Coisel

Les travaux consistent à créer de nouveaux réseaux électriques et de télécommunications sous voirie ou accotement en assurant le raccordement des usagers. La mise en place de l'éclairage public complètera ce projet (matériel identique à l'existant, posé sur poteau d'arrêt SDEC). Différentes réunions préalables seront nécessaires, vous y serez systématiquement associé afin que les travaux soient conformes à vos souhaits.

Poste « Poste Rural Compact Simplifié »



Eclairage public du marché SDEC
Couleur RAL 9005 (gris / noir, ne correspond pas à la photo)
Hauteur 6m

Effacement basse tension :
Effacement éclairage :
Effacement télécom :
Reprise de branchements :
Pose de candélabres :
Pose de prises guirlandes

100 ml
10 ml
100 ml
4 unités
1 unité
1 unité

----- Réseau aérien basse tension existant
----- Réseau aérien haute tension existant
----- Réseau souterrains éclairage public à créer
----- Réseau souterrains basse tension, et télécom à créer
----- Réseau aérien électrique à déposer

■ Armoire Eclairage Public à créer
● Transformateur existant
▲ Candélabre à poser avec prise guirlande

Eclairage public Chemin du Coisel





Fiches financières

Dépenses

SAINT-VAAST-SUR-SEULLES CHEMIN DU COISEL



		HT	TTC
DISTRIBUTION ELECTRIQUE	1	REINFORCEMENT	0,00 €
	2	EFFACEMENT	16 700,00 €
	3	TOTAL ELECTRICITE (1+2)	16 700,00 €
			20 040,00 €
			20 040,00 €
			TVA récupérée par le SDEC ENERGIE
ECLAIRAGE PUBLIC	4	COUT DES TRAVAUX	4 500,00 €
	5	MONTANT SUBVENTIONNABLE (*)	750,00 €
			5 400,00 €
			900,00 €
			TVA récupérée par le SDEC ENERGIE
TELECOMMUNICATION	6	GENIE CIVIL TELEPHONE	5 600,00 €
			6 720,00 €
			TVA non récupérable
			32 160,00 €
			26 800,00 €
			32 160,00 €

(*) : sur la base d'un montant de travaux HT maximum par ml de voirie de 75 euros du ml. Pour ce projet, la longueur de voirie est de 10 ml



Mobilisation des Elus RPI au Rectorat



*LES ELUS du RPI de Tilly sur Seulles au rectorat
contre la fermeture de classe à la rentrée 2018
Tilly sur Seulles, Bucéels, St Vaast sur Seulles, Juvigny sur Seulles & Cristot*

Depuis le jeudi 6 septembre 2018, les parents d'élèves sont mobilisés, pour le maintien d'une 8e classe. Ce jeudi 13 septembre, ils bloquent l'école Jacques-Prévert

Ce jeudi 13 septembre, aucun élève n'est accueilli à l'école Jacques-Prévert de Tilly-sur-Seulles. Depuis une semaine, familles et élus sont mobilisés, pour obtenir le maintien d'une 8e classe.

La mobilisation des parents et des élus a permis d'obtenir la mise en place de mesures, acceptées par les enseignants, permettant de compenser la perte d'une classe. Seront donc mis en place : un contrat de service civique pour dix mois à compter du 10 octobre ainsi qu'un poste de Maître E (chargé de l'aide pédagogique) pour accompagner les enfants en difficulté pendant douze heures par semaine.

Un enseignant de la brigade de remplacement sera également mis à disposition pour accompagner de manière privilégiée des projets pédagogiques prédéfinis avec les enseignants. Ces mesures n'auraient pas été mises en place sans les actions menées par les parents **avec le soutien des élus locaux**.



Méchoui 2018

***Un Méchoui 2018 placé sous le signe de la convivialité !
Et de la coupe du monde Football***

C'est par une belle journée d'été que l'Association loisirs et jumelage organisait son traditionnel Méchoui !

Cette manifestation devenue très prisée au fil des années, a réuni pas moins de 210 convives sous la HALTE RANDONNEURS. Cette énième édition conviviale et familiale fut une bien belle réussite ! Édition très spéciale, puisque l'événement du jour était bien la coupe du monde football, et pour ce faire le comité d'organisation avait tout mis en œuvre pour une soirée de fête. Cela fut le cas puisque l'équipe de France devenait pour la seconde fois de l'histoire championne du monde.

Tout en Images





Méchoui 2018





Randonnées VTT et Pédestres

L'association Loisirs et jumelage organise la 27e édition des randonnées : VTT et pédestre.

2 circuits VTT dont un de 50 km environ pour initiés et un de 23 km pour découvrir en famille. Le circuit pédestre est de 10 à 13 km environ avec un pourcentage important de chemins agréables. Les différents parcours sont balisés. Des personnes seront présentes en amont et en aval des circuits pour venir en aide si besoin.

Le respect des règles du Code de la route est de rigueur. Les départs seront échelonnés à partir de 9 h. 2 ravitaillements sont prévus. Il est possible de se restaurer sur place. Inscription avant le 2 octobre au soir. Au retour des randonnées un moment de convivialité est offert par l'association.

Cette manifestation sportive ouverte à tous n'est pas une compétition mais un moment de détente sportive chacun à son rythme pour découvrir le Bessin ou le bocage normand.

N'hésitez pas à vous inscrire pour ce rendez-vous d'automne. Une participation est demandée à l'inscription



Randonneurs pédestres prêts à braver les intempéries



Randonnées VTT et Pédestres

Les mauvaises conditions climatiques auront eu raison des sportifs qui participent chaque année aux randonnées organisées par l'Association loisirs et jumelage.

Dimanche, la présidente Ludivine Cohier a accueilli une cinquantaine de vététistes qui avaient le choix entre deux parcours (25 et 50 km) **et une soixantaine de marcheurs qui ont bravés les intempéries dans la bonne humeur.**

Malgré la pluie, le vent, les participants ont pu bénéficier d'une organisation sans faille, dans la bonne humeur. Cette ambiance chaleureuse a régné tout au long de la journée tant au moment du départ, de l'arrivée et plus encore au moment du repas.

Plus de 110 repas ont été servis !

Une tartiflette de « Chef » qui, au dire, des convives était très bonne.

Le bilan de cette journée est malgré tout très positif. La sécurité des participants avait été méticuleusement préparée : accompagnement des sportifs par des motards sur tous les circuits, carrefours sécurisés, véhicule de dépannage... une mise en œuvre qui s'améliore au fil des années.

En cuisine, les « petites mains » ont été d'une efficacité remarquable !

Il faut noter aussi que cette manifestation est sponsorisée par un certain nombre d'entreprises qui travaillent pour notre commune :

Revet paysage, les Jardins du Bessin, SA Pelcerf, EML Evrecy, SA Lepoiul, SA Profils plus, SARL Costil, SA Chesnel bâtiment

Nous leur adressons un grand merci !



Le retour des Héros !

55 kms de galère



Visite des Vadastins à Bridford

Dans le cadre de nos échanges avec le « DEVON » un groupe de 16 personnes du comité de jumelage de St VAAST sur SEULLES s'est rendu à Bridford à l'invitation de nos amis Anglais , dont la présidente .

Nos amis de Bridford étaient venu en 2017 pour fêter le 40ème anniversaire.

Notre visite se faisait dans un contexte particulier, puisque deux amis, particulièrement appréciés sont disparus depuis : Roger CLARCK et Madame HAUSSMAN.

Comme toujours, l'accueil a été excellent aussi bien de la part du comité que de la part des familles. Un temps de célébration officiel de l'anniversaire de jumelage a eu lieu en présence de la Présidente Trudy, et des membres de son comité. Cela se passait dans le parc de Bridford avec la plantation d'un arbre au pied duquel une plaque commémorative était apposée. Manifestation qui laissait une large place pour les jeux de plein air, un concert, et de très bons moments passés en famille.

Durant ce séjour Bridford, nous avons pu descendre en bateau l'«EX » et passer une journée d'excursion, qui nous amené à découvrir les lieux d'entraînement des soldats qui prirent le Pegasus- bridge de Ranville lors de la dernière guerre mondiale le 6 juin 1944, le tout sous un soleil magnifique.

Après 3 jours passés ensemble, au moment de nous séparer après un copieux breakfast, nos amis Anglais ont manifesté le souhait de venir en 2019.
Nous nous réjouissons déjà de les revoir.

Un merveilleux voyage de découverte de la Nature, de ses parcs naturels, en compagnie d'un guide passionnant.





Visite des Vadastins à Bridford

« Extrait du discours de M. le Maire à nos Amis »

Chers Amis de Bridford,

Nous avons préparé ce voyage avec tristesse et émotion par les tristes nouvelles qui nous sont parvenues ces temps derniers :

La disparition de Roger CLARK, puis de Rose-Mary HAUSSMAN nous affecte particulièrement tant les échanges auront marqués ces nombreuses années d'amitié entre nos deux communautés.

Nous garderons de nombreux souvenirs et assurons les familles éprouvées de notre sympathie et de notre soutien.

Dans ces conditions, comment vous remercier de ce chaleureux accueil.

Je tiens à remercier aussi toutes les familles d'accueil, tous les membres de votre comité qui ont préparé cette réception et notamment Trudy, Trevor en contact permanent avec notre traducteur Henry. Vous me permettrez d'encourager notre jeune comité de St Vaast, représenté par Lidwine et Caroline qui mettent tout en œuvre pour assurer la continuité de nos relations.

Une fois de plus les occasions de se retrouver autour d'un repas, ou d'un verre, n'ont pas manquées. Votre organisation fait que nous passons toujours d'inoubliables moments entre amis, en échangeant des idées, en partageant nos passions, et surtout le bonheur de se rencontrer. C'est enfin , dans tous les domaines jeter un pont d'amitié, par-dessus toutes considérations.

Pour terminer, nous apportons les salutations des Vadastines et Vadastins qui tiennent à renforcer ces liens déjà bien solides, pour mieux se connaître, pour mieux vivre ensemble.

Vive BRIDFORD, Vive St VAAST !





Visite des Vadastins à Bridford





Soirée lecture

ASSOCIATION LA MAGIE de LIRE

Dans le cadre des compétences intercommunales une soirée lecture à Haute voix a eu lieu A la Bibliothèque sur le thème « ma Pomme ».

Malgré une diffusion publicitaire dans toutes les boites aux lettres, le public s'est avéré peu nombreux.

Domage une belle expérience, commentée autour d'un moment convivial !

Marque-Page
en
Seulles, Terre
et Mer

Marque - Page

D'Rôle de Compagnie

SAINT VAAST S/SEULLES

Avec le soutien de
la Communauté de Communes
Seulles, Terre et Mer,
D'Rôle de Compagnie propose
une soirée lecture à haute voix

**Vendredi
28 septembre
à 19h**


Thème:
MA POMME

Lieu:
BIBLIOTHEQUE

*SAINT VAAST
SUR SEULLES*

Pour tous renseignements: 06 03 91 66 00

Entrée Libre





Commémoration du Centenaire de l'Armistice

Organisation



Le 11 Novembre prochain partout en France, de nombreuses Villes et villages vont célébrer le centenaire de l'Armistice de 1918, qui mettait fin à la guerre avec l'Allemagne.

A St VAAST sur SEULLES avec le concours des communes voisines, HOTTOT les BAGUES, JUVIGNY sur SEULLES, un groupe constitué autour du Maire André MARIE, de Patricia BONTEMPI, Claude MORELLE, Yvette HELLIOT-CONIN, des Maires : Colette ORIEULT, Geoffroy du LAZ de leurs Adjoints Jean-Claude, Dominique et de bénévoles Yvette & Michel, Philippe ont travaillé dans la discrétion avec efficacité pendant trois semaines pour faire de ce week-end du 17 & 18 novembre un grand moment de souvenir solennel et populaire.

Des anciens combattants, des porte-drapeaux, des bénévoles associatifs, un groupe d'histoire locale voisin (Estry près de vire), les enfants des écoles, tous apporteront, dans la bonne volonté, leurs concours à ce projet de commémoration.

Une messe sera célébrée à 10h30 par frère Maximilien de l'abbaye de Mondaye.

Nous voulons célébrer la PAIX.

Chacun doit se sentir invité à cette commémoration populaire, tant pour l'expo de la bibliothèque que pour la célébration officielle du 18 Novembre, souhaitent les élus



Commémoration du Centenaire de l'Armistice

Nouveau porte drapeau



Alain Garnier, André Marie, Michel Fierville et Claude Morelle participeront à la cérémonie commémorative organisée le 18 novembre 2018

Notre village n'avait plus de porte drapeau depuis le départ de Monsieur FIANI.

Lors de la commémoration du Centenaire de l'Armistice le 10 Novembre 2018 à MARTRAGNY, le président Alain GARNIER nous a proposé d'introniser Michel FIERVILLE, qui a fait son service militaire (16 mois) dans l'Infanterie de Marine.

La remise officielle du drapeau a été fixée au 18 Novembre 2018 lors de la cérémonie de St VAAST sur SEULLES.



Commémoration du Centenaire de l'Armistice

Règlement du questionnement

Amis ECOLIERS des classes de **CM1 CM2 6ème 5ème 4ème 3ème**
des Communes de St Vaast sur Seulles, Juvigny sur Seulles et Hottot les Bagues **Questionnaire à remettre dans vos Mairies respectives – sous enveloppe cachetée – ne comportant aucun signe de reconnaissance –**
aux dates butoir ci-dessous au-delà de ces dates, les questionnaires ne seront pas pris en compte

	St Vaast sur seulles	lundi 12/11
	entre 12 h 00 et 17 h 30	
15 et	Juvigny sur Seulles	mercredi 14/11 entre 8 h
	12 h 15	
	Hottot Les Bagues	mardi 13/11
	heures de secrétariat	

Testez vos connaissances sur la GRANDE GUERRE 1914-1918...

départagés par *Les concurrents d'une même classe ayant le même nombre de réponses seront une question subsidiaire.

individuellement. *Les jeunes pourront se regrouper en atelier de travail ou participer

Le JURY

Il sera composé des organisateurs :

Mme Colette ORIEULT (Maire de HOTTOT les BAGUES)

M. Geoffroy du LAZ (Maire de JUVIGNY sur SEULLES)

M. André MARIE (Maire de St VAAST sur SEULLES)

M. Claude MORELLE, Mmes Patricia BONTEMPI et Yvette HELLIOT-CONIN.

Il se réunira le Mercredi 14 Novembre 2018 à 18h

LES RECOMPENSES

Calvados Chaque concurrent ou groupe de concurrents se verra remettre un livre « le dans la grande Guerre » et le meilleur questionnaire de la classe de CM1, CM2, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème se verra remettre un bon d'achat.

LES RESULTATS

monument Ils seront promulgués lors du moment de convivialité après la cérémonie au aux morts le 18 Novembre 2018 vers 12h30.

La récompense sera remise par le Maire de la Commune du concurrent.

Alors tous à vos crayons !

Nous espérons et comptons sur une large participation, pour connaître et valoriser l'histoire.



Commémoration du Centenaire de l'Armistice

Questionnement proposé aux jeunes enfants sur la Guerre 1914-1918

Classe de CM1- CM2- 6ème-5ème-4ème-3ème

Commémoration du centenaire de la fin de la première guerre mondiale.

C'est à 11 heures, le onzième jour du onzième mois de 1918, que l'armistice de la guerre 1914-1918 est entré en vigueur.

Ce conflit aura mobilisé 65 millions d'hommes et de femmes, en aura tué 8,5 millions et en aura blessé 21 millions dont 8 millions d'invalides. A ce triste palmarès, il faut ajouter les 6 millions de civils, hommes, femmes, enfants qui perdirent également la vie.

On comprend mieux après ces chiffres terribles, le qualificatif de der des der ainsi donné. C'est une Europe exsangue qui émerge alors de 5 années de terribles combats.

Pourtant, c'est dans les ferments même de cet armistice, perçu comme une humiliation outre-Rhin, que l'Allemagne nazie ira chercher la volonté de revanche qui alimentera le conflit à venir de 39-45.

C'est pour ne pas oublier tous ceux qui donnèrent leur vie, que chaque 11 novembre fait l'objet d'une commémoration.

Cette année nous célébrerons le 100 ème anniversaire de la fin du conflit, en l'absence de témoin depuis la disparition en 2008 du dernier des poilus, Lazare Ponticelli. C'est à cela que cet anniversaire doit servir.

Ne pas oublier.

Voir questionnement ci-après



Commémoration du Centenaire de l'Armistice



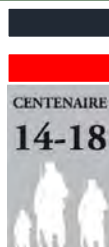
- 1 -Quels sont les trois Pays qui formaient la triple entente ?
Grande – Bretagne, Russie, France
- 2 -Quels sont les trois Pays qui constituaient la Triple Alliance ?
Allemagne, L'Autriche – Hongrie (Empire Austro-Hongrois) et l'Italie
- 3 – Quelles sont les principales causes des tensions et de la formation des Alliances ?
Allemands et Français opposés au Maroc
Embrasement des Balkans -Course aux armements – Difficultés économiques
- 4 - Date de début de la 1ère guerre ?
28 juillet 1914
- 5 - Quelle fut l'étincelle qui provoqua la 1ère Guerre ? À quelle Date ?
Assassinat à Sarajevo de L'archiduc (Couple) François Ferdinand
Le 28 juin 1914 par Prinzip un Serbe.
- 6 - Pourquoi le Royaume uni est-il entré en Guerre contre l'Allemagne ?
Par la déclaration de Guerre à la France
Le Royaume Uni était l'allié de la France
Puis l'envahissement de la Belgique
- 7 -Les Étapes de la Guerre
- 1914 Front de l'Ouest (Bataille de la Marne)– 1915 Guerre de position de l'Ouest Front de l'Est**
1916 Front occidental ; 1ère bataille de Verdun .1917 Fronts Français, Italien, Russe
Entrée en guerre des États-Unis – 1918 Bataille de France Armistice (11/XI/1918
- 8 -Les nouvelles armes utilisées
Les gaz (Ypérites, moutardes) – Bombes & Obus - Chars d'assaut – Canons-
Lances -Flammes -Mitrailleuses - Sous-marins- Avions
- 9 -Quelle est l'arme qui a tué plus de 75 % des soldats
L'artillerie (+70%) -les mitrailleuses
- 10 – Date de la Bataille de VERDUN ? Combien de temps dura-t-elle ?
21/02/1916 au 18/12/2016 = 11 mois
- 11 – Quel est le nom de la bataille navale qui s'est déroulée en mai 1916 ?
JUTELAN (au Danemark)
- 12 – Quels sont les trois éléments marquant de 1917 ?
Bataille du Chemin des Dames (16 Avril à fin Mai 2017
Entrée en guerre des États- unis
Révolution RUSSE
- 13 – Qui commandait les forces alliées en 1918 ?
Le Maréchal FOCH
- 14 – Que signifie Armistice ?
Convention mettant fin à des hostilités entre 2 armées
- 15 – Quelles étaient les difficultés de vie dans les tranchées
Le froid, la faim, la peur, la maladie, les rats, les poux.
- 16- Quelles furent les conséquences du traité de Versailles
Clauses territoriales : Récupération de l'Alsace et la Lorraine
et toutes les colonies africaines
Réduction des armements
Lourde condamnation de l'Allemagne (économiquement)
- 17 -Quel est le bilan humain de la 1ère guerre mondiale
18,6 millions de morts – 1,4 million de soldats Français
8,9 millions de civils
9,7 millions de militaires
- 18 -Que vous évoque les noms suivants
Alain FOURNIER : Écrivain (le grand Meaulnes)
Pierre LEMAITRE : Écrivain Romancier Scénariste (au Revoir là-Haut)
- 19 -Quel est le titre de la chanson qui servit de ralliement aux troupes qui s'étaient mutinées ?
La complainte De CRAONNE (Chanson contestataire)

Question subsidiaire ?

Combien de concurrents répondront à ce questionnaire sur les 3 communes ? : 12



Commémoration du Centenaire de l'Armistice



Hommage et souvenir

Le devoir de mémoire : commémorer, comprendre et donner un sens à l'histoire

Dimanche 18 Novembre 2018

Les Maires et leurs municipalités des communes de **St Vaast sur Seules, Juvigny sur Seules, Hottot les Bagues** vous appellent à participer à cette cérémonie sur la commune de **St Vaast sur Seules**

Programme

- | | |
|---------|---|
| 9 h 45 | Cérémonie au Monument aux Morts Place de l'Eglise
Hottot les Bagues |
| 10 h 15 | RDV Halte randonnée St Vaast sur Seules
Vente de bleuets |
| 10 h 30 | Messe en l'Eglise de St Vaast sur Seules célébrée par
Frère Maximilien
Distribution de pain béni |
| 11 h 30 | Cérémonie et Rassemblement devant le monument aux
Morts
Dépôt de gerbe, recueillement et allocutions |
| 12 h 00 | Vin de l'amitié offert par les Municipalités de
St Vaast sur Seules, Juvigny sur Seules, Hottot les
Bagues |
| 12 h 30 | Remise des récompenses à nos Amis écoliers sur leurs
connaissances de la Guerre 1914/1918 |
| 13 h 00 | Repas du POILU à la salle La Vadastine |
| 15 h 00 | Lecture théâtralisée de correspondance et carnet de campagne d'un poilu d'Estry
Exposition du souvenir dans la bibliothèque
et salle La Vadastine |



Commémoration du Centenaire de l'Armistice

Discours

Monsieur le Député,
Monsieur le Conseiller Départemental
Monsieur le 1er Vice président de la CDC Seules terre et mer,
Mesdames et Messieurs les Maires, Cher(s)es Collègues
Mesdames et Messieurs les porte-drapeaux
Mesdames et Messieurs,
Chers enfants,

Dimanche dernier 11 novembre, la nation Française a commémoré le Centenaire de l'Armistice 1918. Toutes les communes de France ont rendu hommage aux « Poilus », et c'est aujourd'hui à St VAAST en partenariat avec les Communes de Hottot les Bagues d'honorer 17 combattants à Hottot les Bagues et 14 à St Vaast –Juvigny.

Pourquoi sommes-nous rassemblés ici ? Tout simplement parce que ces appelés à combattre étaient à la fois où nés à Hottot vivant à St Vaast, où nés à à St Vaast et travaillant à Juvigny ce qui a fait une histoire commune avec nos trois villages.

Une même reconnaissance envers cette génération perdue, nous vivons à une époque où l'idée d'une guerre européenne paraît lointaine, voire a disparu de notre imaginaire. Mais en prêtant l'oreille, entendons qu'elle n'est pas éradiquée,

Il nous faut, pour ne plus la vivre en expliquer les mécanismes funestes, donner à comprendre l'inimaginable, savoir dénoncer l'absurde qui a jalonné la Grande Guerre et respecter, à tous moments, ceux qui ont donné de leur santé, de leur jeunesse ou leur vie pour nous garantir un avenir meilleur. Nous tirons ainsi les leçons de 14-18,

La mémoire unit. Elle ravive les valeurs qui font notre nation et rend tangible les principes sur lesquels s'est construite notre République, mais aussi nos communautés.

La Fraternité du front, celle des tranchées, est un sentiment qui doit animer notre vie publique et doit rester pour nous, acteurs publics et citoyens, une préoccupation de tous les instants.

Toutes ces considérations nous ont conduit à impliquer les jeunes de nos villages dans un questionnement sur ce conflit. Sur une population d'environ 700 habitants, 12 jeunes sur 125 élèves des classes de CM1, CM2, 6ème, 5ème, 4ème et 3ème ont participé, recherchant les réponses diverses et variées, soit dans leur livre d'histoire, soit sur internet. Ces jeunes ont effectué un travail remarquable et vont être récompensés.

En parallèle, une exposition éphémère a été installée dans la bibliothèque, avec la participation des archives départementales, le point info-tourisme de Villers-Bocage, des collectionneurs privés : M. ACHARD, Mme ACHARD, M. Alain QUEHE, Mme GALERNE. Vous pourrez découvrir une présentation de cartes postales, des revues de presse, des objets, des souvenirs qui interpellent toutes les générations sur un conflit douloureux dont l'imaginaire collectif gardait comme celui d'un carnage, d'acier de boue ; archives qui permettent de raconter l'histoire absurde et tragique, peut être symbolique, intime et personnelle du conflit qui révèlent toute en nuances, la forte charge affective. Je vous invite donc à visiter cette exposition.

Pour terminer j'adresse à tous ceux qui ont participé à la mise en œuvre de cette manifestation, tous mes remerciements :

Aux portes-drapeau et Présidents de section

Mes Adjoints, les Conseillères & Conseillers, **les bénévoles**, au Major VAILLANT

à Frère Maximilien pour cette belle célébration

Merci à Madame Colette ORIEULT Maire de Hottot les Bagues, à Monsieur Geoffroy Du LAZ Maire de Juvigny d'avoir permis cette cérémonie.

Monsieur le député, Monsieur le Conseiller Départemental, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames, Messieurs merci de nous avoir accompagné, c'est là la meilleure manière d'honorer nos morts pour la France. Vive la Paix, Vive la France,

Nous allons maintenant procéder à la remise des récompenses aux 12 jeunes qui ont voulu rendre hommage, à leur manière, à cette page d'histoire.

Les Jeunes de St VAAST sur SEULLES

•Edgar AGNES, Gautier DUCHEMIN, Pauline & Kevin PINSON

Les Jeunes de JUVIGNY sur SEULLES

*Hugo GUERIN, Lilian, ANGOT Martin, ANGOT Simon, GUERIN Chloé

Les jeunes de HOTTOT les BAGUES

* SCHOP Ingrid, LEJANTEL Orest, DESDOUET Angéline



Commémoration du Centenaire de l'Armistice



Les lauréats du questionnaire et le jury

Les Jeunes de St VAAST sur SEULLES

•Edgar AGNES, Gautier DUCHEMIN, Pauline & Kevin PINSON

Les Jeunes de JUVIGNY sur SEULLES

*Hugo GUERIN , Lilian , ANGOT Martin, ANGOT Simon, GUERIN Chloé

Les jeunes de HOTTOT les BAGUES

* SCHOP Ingrid, LEJANTEL Oresti, DESDOUET Angéline



Commémoration du Centenaire de l'Armistice

Quelques photos...



*La proclamation des résultats du questionnaire par le Jury
Distribution des récompenses aux 12 Lauréats*





Commémoration du Centenaire de l'Armistice

Lecture théâtralisée
Salle des fêtes
Saint-Vaast / Seulles
Le poilu d'Estry

Correspondance
et carnet de campagne

Dimanche
18 Novembre 2018
à 15h

Réservez votre repas
à la mairie

 **Mairie**
de Saint-Vaast / Seulles



Commémoration du Centenaire de l'Armistice

Exposition du Centenaire



A quoi ressemblait le Calvados avant et durant la Première Guerre mondiale ?

Comment vivaient les familles des poilus?

Autant de questions qui trouvent réponses dans l'exposition réalisée en interne par « l'Association la Magie de Lire » en collaboration avec les archives Départementales et divers fonds privés prêtés : Par Monsieur Alain QUEHE, maire de St PIERRE du FRESNE et Collectionneur, Monsieur ACHARD, de St Jean des Essartiers, Madame GALERNE, Monsieur Geoffroy Du LAZ et l'office du tourisme de Villers-Bocage.

A travers de multiples documents originaux et reproductions de qualité (photos, monnaies, cartes postales...) le visiteur a pu dans un premier temps se replonger dans ce contexte avant de découvrir la mobilisation du Département lors du conflit, la réquisition de bâtiments pour l'installation d'hôpitaux militaires de la Croix-Rouge...).

Le quotidien des habitants, leurs échanges avec les soldats sur le front sont également évoqués .

L'exposition a été préparée par Patricia BONTEMPI, Yvette HELLIOT-CONIN, Michel FIERVILLE, Claude MORELLE et a pu être visitée pendant 3 jours par la disponibilité de bénévoles : Philippe FIERVILLE, Philippe SIMONNE, Annette MARIE, et Edgard.

Un merci tout particulier aux conseillers Municipaux de Hottot pour leur aide.

Bravo à tous pour votre implication



Arbre de Noël

D'où vient cette tradition de l'Arbre de Noël ?

Cette tradition trouve son origine au Moyen Age. Elle est la fusion au cours des siècles de rites à la fois païens d'abord puis chrétiens.

Du côté païen ce sont les Celtes qui ont donné en premier au sapin la signification de la vie nouvelle et de la renaissance.

Puis la religion s'en est emparée. C'est le missionnaire irlandais saint Colomban qui se trouvant en France au 6ème siècle aurait réuni des habitants de l'Austrasie, l'est de la France, autour d'un sapin sacré. A cette occasion il aurait porté la parole du Christ en contant le récit de sa naissance et on en aurait profité pour décorer l'arbre.

Ce qui est certain c'est que mille an plus tard, en 1521 l'arbre de Noël fait son apparition en Alsace. Les habitants y sont autorisés à couper les arbres dans les forêts à la Saint Thomas (le 21 décembre). On les décore alors de roses, de pommes (en référence à Adam et Eve), et de sucreries.

Au XVIIIe siècle, cette coutume est bien établie notamment en Alsace.

Dans les cours royales elle est rapidement adoptée. La princesse Henriette de Nassau-Weilburg introduit ainsi l'arbre de Noël à la Cour de Vienne en 1816, et la duchesse d'Orléans, d'origine allemande, à la Cour de France en 1837. Mais on dit même que ce serait bien avant elle, Marie Leszczyńska, la femme de Louis XV, qui fut la première installer un sapin à Versailles.

Il faut attendre le 19ème siècle pour voir le peuple s'emparer de cette pratique.

Le sapin de Noël est donc bien une tradition païenne, christianisée dans un deuxième temps en certains endroits du territoire et qui s'est implanté entre le Moyen Age et le 19ème siècle.





Arbre de Noël

35 JEUNES ENFANTS !
Et des cadeaux pour Tous...



L'association Loisirs de Saint-Vaast a organisé, samedi après-midi, le traditionnel arbre de Noël qui a réuni trente enfants de la commune. Ils ont assisté à un spectacle de magie avant de rencontrer le Père Noël venu distribuer un cadeau à chacun d'entre eux.





Arbre de Noël

Quelques photos...





Repas des Aînés

La MUNICIPALITE et L 'ASSOCIATION LOISIRS et JUMELAGE ont reçu les Aînés



Organisé par l'association Loisirs de Saint-Vaast, le repas des aînés a permis de rassembler 37 convives. Cette année, Roger Mouchel, 89 ans, et Françoise de Brunville, 92 printemps, étaient les doyens de la journée. À cette occasion, les conseillers départementaux, Véronique Martinez et Philippe Laurent, leur ont remis des présents.

La journée commençait par une messe célébrée par Frère MARTIN de la Paroisse St MARTIN de la Seulles, Il était accompagné par la Chorale.

Le Maire et les conseillers accueillait avec un immense plaisir l'ensemble des convives pour un excellent repas préparé par le traiteur Monsieur DANET et servi par les jeunes couples de l'Association.

Dans son discours le Maire, pensait tout d'abord aux membres des familles, malades, qui souffrent dans leur maison à l'hôpital ou en maison de retraite. Il rappelait aussi que trois « Vadastines » étaient disparues cette année : Thérèse CORBAIN, Denise MARE et Martine AUBER.

Un moment bien venu dans cette sombre fin d'année que nous abordons avec l'angoisse du lendemain.



Faits divers

Accident spectaculaire sur la D6 à SAINT VAAST SUR SEULLES



Un camion chargé de béton s'est couché sur la chaussée, à St VAAST sur SEULLES- sur la D6 au niveau de la « Bertinière », ce lundi 26 novembre 2018.

Peu avant 11 h, un camion-toupie (poids lourd servant à transporter du béton) effectue un tête-à-queue, pour une raison encore indéterminée, sur la route reliant Tilly-sur-Seulles à Villers-Bocage.

L'ensemble, qui pèse plus de 30 tonnes, se couche sur la chaussée. L'accident est spectaculaire mais n'occasionne pas de blessé : le chauffeur est indemne.

Les secours ont dû faire appel à un engin spécialisé pour dégager la route.

Cet accident a mobilisés les services de l'équipement, la gendarmerie, afin d'établir une déviation pendant toute la durée de l'intervention, à 17h la circulation était rétablie,



14 septembre 2019



Grand Rallye touristique organisé
par la CDC Seulles Terre et Mer

Enigmes à découvrir sur le territoire STM

Mieux connaître sa commune... et les communes
avoisinentes

1 départ sur notre commune de St Vaast sur Seulles
avec attribution de lots

Retenez cette date !

Des informations concernant cette manifestation vous
seront dévoilées dans quelques mois...



A vos assiettes



Pour 4 personnes

100 g de Foie gras mi-cuit

100 g de pain d'épices

100 g de mangue

brin de ciboulette

30 g de raisins secs

25 cl de vin blanc

2 gousses d'ail

1 cuillère à soupe de sucre roux

1 pincée de fleur de sel

Étape 1

Dans une casserole, porte à ébullition le vin et le [sucre](#). Ajouter les gousses d'[ail](#) en chemise (sans les éplucher).

Étape 2

Poursuivre la cuisson à feu doux pendant 45 à 50 minutes.

Étape 3

Éplucher la mangue.

Étape 4

Découper le [foie gras](#), le [pain](#) d'épices et la mangue en tranches puis en cubes de taille identique.

Étape 5

Tremper les cubes de pain d'épices dans la sauce au vin blanc.

Étape 6

Sur le plat de dressage, déposer 3 cuillères à soupe de la préparation au vin puis dresser le damier en alternant les cubes de foie gras, mangue et pain d'épices pour jouer avec les couleurs et l'effet visuel du damier.

Étape 7

Déposer sur chaque cube, selon la couleur, un morceau de [ciboulette](#) ciselée ou un raisin sec.

Étape 8

Décorer les bords de l'assiette avec une gousse d'ail confite et quelques points de sauce au vin.

Pour couper le foie plus facilement et plus proprement, passer la lame du couteau sous l'eau chaude.



Divertissement

Mots cachés



Des mots à l'occasion de Noël

t	i	s	a	p	i	n	p	b	m	p	r
i	r	p	s	è	o	j	o	u	e	t	d
g	s	a	h	r	é	o	u	o	r	r	é
g	r	l	i	e	g	t	p	h	d	a	c
g	u	n	b	n	c	u	é	o	é	i	o
s	a	i	n	o	e	l	e	t	c	n	r
c	e	t	r	ë	e	a	r	t	e	n	a
u	d	u	r	l	d	h	u	e	m	a	t
r	a	l	i	l	a	i	n	a	b	i	i
u	c	o	n	o	u	n	o	u	r	s	o
b	t	u	t	t	e	s	d	l	e	i	n
é	h	l	c	r	i	a	o	e	l	e	s

père-noël, traineau, renne, hotte, sapin, lutin
 décorations, étoile, guirlande, décembre
 jouet, train, poupée, nounours, cadeau



Vœux 2019

M le Maire et le Conseil Municipal

Vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour
l'année 2019 !

